



ÉCHOS DU CONSEIL

23 novembre 2016
Volume 2, numéro 4

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2015-2016

Dans le cadre de l'assemblée publique annuelle d'information, le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, M. Marc Fortin, a présenté le Rapport annuel de gestion 2015-2016, le premier rapport annuel depuis la création de ce nouvel établissement régional.

Ce rapport fait entre autres état de certaines réalisations qui ont permis de réduire les dépenses sans toucher aux services, dont une diminution de la main-d'œuvre indépendante et une baisse des dépenses de nature administrative, tels que les frais de déplacement. Les efforts se poursuivent afin d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services aux usagers, particulièrement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie.

Le rapport annuel de gestion est disponible sur le site Internet du CISSS de la Côte-Nord à l'adresse www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca dans la section [Documentation](#).

RAPPORT 2015-2016 SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services, Manon Bourgeois, a présenté le rapport 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration des services. Au cours de l'année, 402 dossiers ont été analysés par la commissaire comparativement à 395 l'année précédente. Plus de 70 % des dossiers ont été traités dans un délai de 45 jours ou moins.

Sur les 215 plaintes reçues en 2015-2016, 60 portaient sur les soins et services dispensés, 38 sur les relations interpersonnelles, 34 sur l'accessibilité et 32 sur l'organisation du milieu et les ressources matérielles. Il est possible de consulter le rapport sur le [site Internet](#) du CISSS de la Côte-Nord.

RÉVISION DU CADRE DE RECONNAISSANCE ET DE FINANCEMENT DU PSOC

Un comité de travail est créé afin de procéder à la révision et à l'harmonisation du cadre de reconnaissance et de financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Cet exercice est devenu nécessaire à la suite de la création du CISSS de la Côte-Nord. Le comité sera composé de la conseillère cadre responsable du PSOC, d'un directeur clinique du CISSS, de deux membres du conseil d'administration et de quatre représentants de la Table régionale des organismes communautaires de la Côte-Nord (TROC).



Situation budgétaire du CISSS de la Côte-Nord	p. 2
Création du dispensaire urbain pour l'enseignement clinique à Sept-Iles	p. 2
Plan d'effectifs en médecine de famille et en spécialités	p. 3
Adoption du plan régional de santé publique 2016-2020	p. 4

**Prochaine séance
du conseil
d'administration :**
Mercredi 25 janvier 2017

SITUATION BUDGÉTAIRE DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le CISSS de la Côte-Nord anticipe un déficit de l'ordre de 6,6 M\$ au 31 mars 2017. À ce jour, les mesures d'optimisation incluses au budget initial n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire. De plus, une diminution des revenus, combinée à une hausse importante de l'assurance salaire, expliquent la situation actuelle. En conformité avec la réglementation de la Loi sur l'équilibre budgétaire, un plan de retour à l'équilibre devra être adopté par le conseil d'administration d'ici un mois.

FINANCEMENT DE PROJETS POUR LE MAINTIEN D'ACTIFS, LES RÉNOVATIONS ET LE REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL ET NON MÉDICAL

Les membres du conseil d'administration ont adopté le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière et le plan de conservation de l'équipement médical et non médical 2016-2017. Ces plans représentent une somme totale de 9,4 M\$ pour le maintien des actifs immobiliers, la résorption du déficit d'entretien, les rénovations fonctionnelles et le remplacement d'équipement médical et non médical. Le CISSS doit présenter des projets au MSSS pour approbation selon la répartition suivante :

- Maintien d'actifs : 4 181 657 \$
- Rénovations fonctionnelles : 1 325 530 \$
- Équipements médicaux : 1 854 375 \$
- Résorption des équipements médicaux : 1 575 507 \$
- Équipements non médicaux : 462 467\$

Des réserves antérieures doivent aussi être affectées à des projets. Ces réserves s'élèvent à 8,3 M\$ pour le maintien d'actifs, à 4,6 M\$ pour les rénovations fonctionnelles, à 2,2 M\$ pour les équipements médicaux et à 403 085 \$ pour les équipements non médicaux.

CRÉATION DU DISPENSAIRE URBAIN POUR L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE À SEPT-ÎLES

Les administrateurs ont accepté de déposer au MSSS le projet de Dispensaire urbain pour l'enseignement clinique (DUEC), qui vise à implanter, à Sept-Îles, un milieu clinique d'enseignement et de recherche basé sur des pratiques cliniques exemplaires et sécuritaires, se rapprochant le plus possible d'un milieu de soins réel.

Ce projet permettra de répondre à des besoins en matière de formation, de maintien et de développement des compétences, et sera une valeur ajoutée pour les étudiants, le personnel et la population nord-côtière.

Pour le réaliser, le CISSS de la Côte-Nord injectera environ 350 000 \$ non récurrent afin de rendre les lieux physiques conformes aux standards d'un milieu de soins. Pour sa part, l'Université du Québec à Chicoutimi offre les espaces nécessaires à l'aménagement du DUEC, tandis que le Cégep de Sept-Îles permet l'utilisation de son laboratoire technique. Différents services pourront y être offerts tels que les soins de santé courants, les soins de plaies, la promotion des saines habitudes de vie et le suivi des ITSS. Ce projet doit cependant recevoir l'autorisation du Ministère.

FORMATION D'UN COMITÉ BIOÉTHIQUE CLINIQUE

Le conseil d'administration a approuvé la formation d'un comité bioéthique clinique pour le CISSS de la Côte-Nord, qui permettra notamment de répondre à des questions d'éthique dans le secteur des soins et des services et de guider les intervenants quant aux choix et décisions difficiles.

Relevant du conseil d'administration, le comité sera composé de personnes issues de divers milieux et installations du CISSS, dont des représentants des commissions consultatives, du comité des usagers, du service de pastorale et un partenaire du réseau local. Le mandat des membres sera de trois ans et pourra être renouvelé.

PLAN D'EFFECTIFS EN MÉDECINE DE FAMILLE ET EN SPÉCIALITÉS

Pour l'année 2017, la région de la Côte-Nord est autorisée à recruter 16 médecins de famille. Les plans d'effectifs médicaux (PEM) des établissements ont pour objectif de diriger les médecins vers les milieux où des besoins prioritaires ont été identifiés et d'améliorer l'accessibilité aux services de première ligne. Les priorités de recrutement sont établies par le comité de gestion des effectifs médicaux en médecine familiale impliquant le MSSS et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), en collaboration avec les départements régionaux de médecine générale (DRMG).

En médecine spécialisée, le PEM prévoit 101 postes. Actuellement, la région compte 70 médecins spécialistes, dont 37 à l'Hôpital de Sept-Îles et 31 à l'Hôpital Le Royer (Baie-Comeau). Des postes sont vacants notamment en anesthésiologie, en dermatologie, en pédiatrie et en psychiatrie.

PROGRAMME RÉGIONAL DE CANCÉROLOGIE

Le Programme régional de cancérologie a été adopté par le conseil d'administration. Ce programme a pour objectif d'offrir à la population nord-côtière et aux personnes atteintes de cancer des soins et des services accessibles et de qualité, tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Il vise également à mettre en place une gouvernance et un fonctionnement permettant d'accroître la coordination, la collaboration et la communication entre tous les intervenants.

En général, les Nord-Côtières enregistrent des taux d'incidence et de mortalité par cancer significativement plus élevés que le reste de la population québécoise.

PROGRAMME CLINIQUE EN SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE

Les administrateurs ont adopté le Programme clinique en soins palliatifs et de fin de vie. Les CISSS doivent se doter d'un tel programme à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie.

Avec ce programme, le CISSS de la Côte-Nord veut s'assurer que toute personne, peu importe son âge et sa pathologie, ait accès à des soins palliatifs et de fin de vie respectueux de sa dignité et de son autonomie et adaptés à ses besoins.

La région compte actuellement 25 lits de soins palliatifs, dont un total de 13 dans les deux maisons de soins palliatifs à Baie-Comeau et à Sept-Îles.

NOMINATION DU DIRECTEUR MÉDICAL DES SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE

Dr Jean-François Bélanger a été désigné à titre de directeur médical régional des services préhospitaliers d'urgence pour la région de la Côte-Nord. Il occupait ces fonctions par intérim depuis plus de deux ans. Pour sa part, Dre Anne-Marie Larkin a été nommée directrice médicale régionale adjointe des services préhospitaliers d'urgence.

En fonction des normes provinciales, le directeur médical régional doit notamment établir les priorités en matière de services préhospitaliers d'urgence, déterminer le modèle d'organisation des services offerts dans la région de même que les effectifs qui y sont affectés et assurer leur interaction avec le réseau de la santé et des services sociaux.

DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR AU CA DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le 10 novembre, M. Norbert Nadeau a fait part de sa décision de démissionner de son poste d'administrateur pour des raisons personnelles. Il était membre observateur représentant les fondations du CISSS de la Côte-Nord. Au cours des prochains jours, les présidents des différentes fondations de la région seront conviés à désigner un autre représentant qui pourra poursuivre le mandat en cours.

NOMINATION AU COMITÉ DE TRANSPORT ADAPTÉ DE LA VILLE DE BAIE-COMEAU

M. Marc Boulay, organisateur communautaire, a été désigné pour représenter le CISSS de la Côte-Nord au comité d'admissibilité du transport adapté de la Ville de Baie-Comeau. Mme Julie Blouin, ergothérapeute, agira comme substitut. Ce comité est composé de représentants de la Ville, de personnes handicapées et d'un représentant du réseau de la santé et des services sociaux.

ADOPTION DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE 2016-2020

Le conseil d'administration a approuvé le Plan d'action régional de santé publique 2016-2020. Avec ce plan, la Direction de santé publique compte assurer un « leadership » régional afin de mobiliser l'ensemble des directions du CISSS et ses partenaires régionaux afin de diminuer l'incidence de nombreuses maladies. Plusieurs instances internes et externes ont été consultées lors de l'élaboration du document. Le plan d'action s'appuie sur cinq axes :

- Développement global des enfants et des jeunes
- Adoption de modes de vie et création d'environnements sains et sécuritaires
- Prévention des maladies infectieuses
- Gestion des risques et des menaces pour la santé et préparation aux urgences sanitaires
- Surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants

Ce plan d'action est disponible sur le [site Internet](#) du CISSS de la Côte-Nord.

CRÉATION DE LA TABLE SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Une table « Santé et développement des communautés » sera créée avec différents partenaires régionaux à la suite du lancement de la Politique gouvernementale de prévention en santé. La création de cette instance découle d'une demande des directeurs régionaux de ministères, qui désiraient qu'il y ait une concertation stable et durable en faveur de la santé tout en évitant la multiplication de comités. La politique cible les champs d'actions suivants :

- Le développement des capacités des personnes dès leur plus jeune âge
- L'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires
- L'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé
- Le renforcement des actions de prévention dans le système de santé et de services sociaux

Le gouvernement investira 76,1 M\$ sur 10 ans pour l'ensemble du Québec.

LE CISSS ENTAME LES DÉMARCHES POUR OBTENIR LA NORME *PLANETREE*

Les administrateurs appuient la mise en place de la démarche *Planetree* au sein du CISSS de la Côte-Nord. Cela s'inscrit dans une volonté du CISSS d'amorcer un virage stratégique qui met l'expérience client au cœur des priorités de l'organisation. Le modèle *Planetree* est une norme d'excellence en soins et services centrée sur les personnes. L'approche comprend six composantes, dont la qualité des interactions humaines, les environnements propices au bien-être, ainsi que la santé globale, le bien-être et la spiritualité.

Plusieurs installations du réseau de la santé et des services sociaux sont membres de *Planetree*, ce qui a entraîné des impacts positifs entre autres sur le climat de travail, la mobilisation du personnel et les taux d'assurance salaire.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec

835, boulevard Jolliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-9845
Télécopieur : 418 589-8574
Visitez notre site Web :
www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.

Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 2268.**